

Thouars. Il lègue 70 000 € pour l'église

Le Rignéen Michel Bichon a légué tout ce qu'il avait au diocèse de Poitiers, à condition que l'église de son village soit restaurée. La Ville de Thouars a étudié l'ampleur des travaux.

co Le Courrier de l'Ouest
Nadège DESQUIENS
Publié le 28/01/2022 à 05h27



Grâce au don de 70 000 € de Michel Bichon, l'église du XVe siècle va pouvoir être restaurée. | CO – NADÈGE DESQUIENS

Michel Bichon était un « **Rignéen dans l'âme** » selon ceux qui le connaissent, il a longtemps œuvré pour les scouts de France. Né à Rigné le 29 février 1936, célibataire et décédé le 21 juillet 2020 à Mauléon, il a fait de l'association diocésaine de Poitiers son légataire universel.

Il a posé comme condition à ce legs que cela permette « **la réfection de l'église de Rigné et que l'on entende les cloches sonner. Il faut en priorité refaire la toiture de l'église de Rigné à Mauzé-Thouarsais.** »

Dans un village, les cloches, c'est tout un symbole

L'église Saint-Hilaire de Rigné date du XV^e siècle. Elle a été restaurée en 2005 :

« **C'était sous mon premier mandat de maire de Mauzé-Thouarsais,** » se souvient Bernard Paineau, désormais maire de Thouars, dont Mauzé-Thouarsais est une commune déléguée. « **C'est une petite église romane. On avait fait refaire la toiture et la charpente, mais on n'avait pas assez de sous pour tout faire. On l'avait au moins mise hors d'air.** » Actuellement, il semble que la plus grosse cloche fonctionne correctement, mais que les deux plus petites ne soient pas actionnées convenablement.

La Ville de Thouars a reçu il y a quelques mois un courrier du diocèse de Poitiers lui exposant la situation et a décidé d'accepter le legs. « **On respecte les volontés de Michel Bichon et on restaure du patrimoine,** » se réjouit Bernard Paineau. « **Qu'on entende les cloches sonner, dans un village, c'est tout un symbole.** » » La municipalité a donc entrepris de demander des devis pour la réfection de la toiture de l'église Saint-Hilaire : 49 744 € pour la maçonnerie, 5 439 € pour une structure de contreventement sous les cloches, 2 342 € de charpente et de couverture, 12 188 € pour la remise en état de l'installation campanaire. Le tout représente 69 715 € de travaux.

À la vue de ces éléments, l'association diocésaine de Poitiers a décidé de faire une donation à la Ville de Thouars à hauteur de 70 000 € afin de financer le futur chantier. Le maire annonce que les travaux seront lancés dans la foulée, « **d'autant que c'est pour la bonne cause.** » »